



FIMO voyageurs

Personnes concernées

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 9 places (conducteur compris), non titulaire d'un diplôme professionnel de conducteur de transport en commun, aussi bien en transport public qu'en transport privé de voyageurs.

Objectifs de la formation FIMO Voyageurs (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

Être capable de conduire un véhicule de transport de voyageurs selon des principes professionnels. Avoir des notions sur la conduite rationnelle. Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports. Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de voyageurs eu égard aux conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Contexte

La FIMO est le complément indispensable au permis transport en commun pour exercer le métier de conducteur(trice) urbain et interurbain de voyageurs. Elle permet de conduire dès l'âge de 21 ans avec les permis des catégories D1 et D1E, mais aussi dès 21 ans avec les permis des catégories D et DE sur des services réguliers nationaux de 50 km maximum, ou bien à 23 ans sans restriction de parcours.

Programme de formation

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (1 heure)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET SUR LA RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE LA CONDUITE SUR L'ENVIRONNEMENT (65 heures)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité,
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée,
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique,
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers,
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile,
- Manœuvres professionnelles.

APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS (21 heures)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers,
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (35 heures)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance,
- Aptitude physique et mentale,
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques,
- Principes élémentaires de secourisme,
- Règles de circulation et de signalisation routière,
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds,
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt,
- Circulation dans les grands tunnels,
- Franchissement des passages à niveau,
- Criminalité et trafic des clandestins,
- Sécurité dans le transport scolaire,
- Principe de gestion des situations conflictuelles,
- Sensibilisation au handicap et prise en compte des voyageurs handicapés (dispositif PMR).



FIMO voyageurs

SERVICE ET LOGISTIQUE (14 heures)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service,
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.

ADMISSION

- QCM 60 question,
- 36 bonnes réponses.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (4 heures)

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

- **Code RS** : RS5768
- **Certificateur** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31-12-2026



FIMO voyageurs

Prérequis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE, en cours de validité

Durée

140 heures réparties sur 4 semaines consécutives

Formateurs

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences

Dispositifs de suivi

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation

Lieu de formation

Au sein d'une agence CityPro, bénéficiant d'un agrément, accordé par les services de la DREAL du territoire, pour dispenser les formations professionnelles des conducteurs du transport routier de voyageurs

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite

Validation des acquis

Évaluation théorique et pratique

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En centre CityPro ou sur city-pro.info